



**ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE - UNION EUROPÉENNE**

**DIPLÔME**  
**CHAKRAS ET AURA HEALING**

Le Centre de Qualification Professionnelle, situé Rue Royale 203, 1210 Saint-Josse-Ten-Noode,

et le soussigné,

Monsieur B. Ruyters, Directeur de l'établissement scolaire mentionné ci-dessus, confirment que :

**CÉCILE DEBIEVE**

- a suivi la formation Chakras et Aura Healing auprès de l'établissement scolaire mentionné ci-dessus;
- a réussi l'examen et a terminé avec succès la formation;
- a suivi le nombre d'heures requis par la formation;
- la formation en Chakras et Aura Healing est basée sur le programme officiel de l'institution susmentionnée;
- toutes les exigences réglementaires de l'établissement d'enseignement et le règlement relatif aux examens ont été respectés;
- l'étudiant a acquis les compétences nécessaires pour accéder à la profession comme employé ou comme indépendant conformément à la directive européenne 2005/36/CE du parlement européen et du conseil du 7 septembre 2005 concernant la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Etabli à Bruxelles, le 22 mai 2024.

Le directeur,

B. Ruyters

Déclaré valide par le numéro certifié : 202405220242-89639-828110-394-[631]